



# PROJET PEDAGOGIQUE

*ALSH MULTI-SITE  
EXTRASCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - MJC DE GOURDON*



*« Apprendre et vivre ensemble »*

Pour grandir, il n'y a pas que l'école et la famille ! Le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de se construire à son rythme dans un environnement adapté à ses envies et ses besoins. Nous souhaitons ainsi proposer un service qui soit vraiment... de loisirs ! C'est-à-dire où l'enfant pourrait retrouver le plaisir de vivre en toute tranquillité, de découvrir, de grandir à son rythme, de retrouver ses copains et partager des expériences originales et enrichissantes, de communiquer avec les enfants et les adultes, de construire ses vacances, de vivre ses projets...

Nos intentions pédagogiques sont définies dans ce projet, les objectifs de ce dernier traduisent les orientations éducatives de l'équipe. Il est la référence de toute l'équipe lors de la période d'accueil des enfants. A travers sa mise en œuvre, il suscite une réflexion et des actions concertées entre les différents acteurs agissant en direction des enfants.

## **FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE**

Permettre à chacun(e) de trouver sa place dans le groupe et de respecter celle des autres.

Apprendre à négocier, à faire respecter ses droits et à respecter ceux des autres. Apprendre à agir collectivement (collecter les idées, discuter, décider, réaliser...), à prendre sa part de responsabilités dans une action collective, à décider collectivement (accepter que son idée ne soit pas majoritaire). Apprendre à percevoir, à maîtriser et à exprimer ses émotions.

Savoir accepter les différences au quotidien afin d'accepter les autres tels qu'ils sont. Comprendre la nécessité et l'utilité des règles afin que chaque enfant puisse se sentir bien dans le groupe et que les règles ne soient pas une contrainte. Savoir débattre tout en restant à l'écoute, savoir accepter la parole de l'autre.

La vie en groupe permet de communiquer des valeurs comme le respect des personnes, du matériel et des lieux. En ayant la connaissance des règles avec des conséquences claires, les enfants prennent leurs décisions et en assument les choix.

**Permettre à chaque enfant de s'exprimer et de trouver sa place au sein du groupe**

## Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon

Moyens : Mise en place de temps d'échanges avec les enfants : formels : quoi de neuf, forum, réunions d'enfants et informels (temps d'échanges lors des repas, des goûters...). Lors de ce temps l'animateur-riche est soucieux du temps de parole de chacun-e. Utilise des moyens tels que le bâton de parole, des tours de tables, des demi-groupes sont mis en place pour favoriser l'expression de tou-te-s. La roue des émotions, la météo des humeurs pour les plus jeunes...

Mise en place de jeux de rencontre, découverte, les jeux coopératifs

Diversification des moyens d'expressions : oral, écrit, dessins, blasons...

3/5 ANS	6/8 ANS	9/12 ANS
<ul style="list-style-type: none"><li>-Personnalisation de l'accueil : casier, porte-manteau, affichage autour des prénoms, mise en place de responsables avec des fonctions diverses : de la météo, du bruit...</li><li>-Temps d'échanges avec le groupe : ritualisation d'un temps d'échange avec le groupe.</li><li>- Mise en place de temps d'espaces répondant aux besoins de chacun (repos, petit-déjeuner, jeux collectifs ; jeux sportifs...)</li><li>- Jeux autour de la confiance en soi, du groupe : Chorégraphie, théâtre, brise-glace, de connaissances, jeux coopératifs, jeux de rôle</li></ul>		

### Favoriser les notions de respect (des enfants, des adultes, des règles, des locaux...)

Moyens :

3/5 ANS	6/8 ANS	9/12 ANS
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place de débat ou jeu au début de la période (Dixit, jeu de rôle, débat)</li><li>- Utilisation de supports pédagogiques (fait par l'équipe idéalement) pour appuyer les règles de vie établies avec les enfants (à afficher)</li><li>- Faire participer les enfants au ménage et au rangement.</li></ul>		

### Établir des règles de vie collective avec les enfants :

Moyens :

3/5 ANS	6/8 ANS	9/12 ANS
<ul style="list-style-type: none"><li>- Préférentiellement au début de chaque période</li><li>- Favoriser les indications aux interdictions (dire ce que l'on peut faire plutôt que ce que l'on ne peut pas faire)</li><li>- Établir de manière ludique et s'accorder sur un cadre avec les enfants sur un temps dédié : sous forme de débats mouvants, d'un tableau des indications, de dessin ou de votes...</li></ul>		

## FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA PRISE D'INITIATIVE

Impliquer les enfants dans la vie et l'organisation de la vie collective permet à chacun(e) de prendre conscience de ses capacités et de celles du groupe, mais aussi de prendre confiance en soi. Permettre à chacun d'exprimer des envies en ce qui concernent leurs temps de loisirs et de vacances, participer à la création de projets communs.

L'enfant doit pouvoir prendre des initiatives et choisir le contenu de son temps de loisirs. Il s'agit de permettre aux enfants de prendre part à la vie du centre, d'agir sur l'environnement dans lequel ils évoluent. Créer des espaces où chacun-e pourra s'exprimer, donner son avis, faire des propositions et faire valoir son propre point de vue. C'est leur donner la possibilité de prendre des initiatives individuelles et collectives et donc d'aller vers une certaine autonomie. C'est les rendre acteurs de leurs loisirs

Lors de ces temps les enfants vont devoir s'écouter, argumenter et prendre en compte la parole des autres. Afin de pouvoir aboutir sur des décisions collectives.

L'organisation de la vie quotidienne par les enfants permet à chacun(e) de prendre des initiatives et de trouver sa place au sein du groupe

### Donner la possibilité aux enfants de proposer des activités :

Moyens :

Mise en place de temps d'échanges avec les enfants : formels : réunions d'enfants tous les lundis matin, afin de prendre en compte le temps de préparation et le matériel nécessaire mais aussi informels (temps d'échanges lors des repas, des goûters...)

Diversification des moyens d'expressions : oral, écrit, dessins, blasons...

3/5 ANS	6/8 ANS	9/12 ANS
-Inventorier le matériel à disposition et en faire un affichage afin de déterminer ce qui est faisable, ce qui est possible et ce que l'on peut organiser plus tard ou anticiper.		
- Observations des besoins et/ou envies des enfants.		
-Organiser des temps d'expression et d'échanges, sous forme de conseil ou autre afin de récolter des informations.		

### Faciliter la prise de décisions collectives :

Moyens :

3/5 ANS	6/8 ANS	9/12 ANS
- Vote au consensus en proposant un mouvement qui illustre son accord, son désaccord ou son indifférence (par exemple main levée, main au niveau des épaules, mais baissée), ce mode est		

préférable au vote à la majorité qui ne prend pas en compte les envies de chacun.  
-S'appuyer sur les espaces et le fonctionnement afin de répondre aux envies et besoins de chacun.

## Accompagner les enfants dans la préparation et la mise en place des activités :

Moyens :

3/5 ANS	6/8 ANS	9/12 ANS
-Mise en place des tâches avant et après l'activité -Accompagner les projets d'enfants, les aiguiller, les conseiller, les aider à les mettre en œuvre en s'appuyant sur les temps d'échanges.		

## Aménager des temps et des lieux où l'enfant puisse évoluer seul :

Moyens :

3/5 ANS	6/8 ANS	9/12 ANS
- Adapter sa posture, discrète mais disponible, afin de laisser place à l'exploration et une certaine liberté, tout en garantissant la sécurité. - Délimiter et aménager des espaces de jeux cadrés délimités et sécurisés. -Encourager les enfants à faire par eux-mêmes, répartir les tâches en les responsabilisant		

## Permettre aux enfants de participer à la vie quotidienne :

Moyens :

3/5 ANS	6/8 ANS	9/12 ANS
-Répartir les tâches aux enfants pour l'aménagement des espaces à leurs convenance - Mise en place d'un tableau des tâches quotidiennes		
	- Mise en place à la cantine de responsable de tables (pour le pain, l'eau, le débarrassage, le rab)	

## Permettre aux enfants d'évaluer et de donner leurs ressentis sur leurs activités et leur temps passé au centre

Moyens :

3/5 ANS	6/8 ANS	9/12 ANS
- Bilans ludiques de fin de journée/ semaine/ quinzaine sous forme diverses : débat, dessin, boîte à idées, météo des humeurs, débats mouvants...		

## LES ACTIVITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Une activité, ce n'est pas arrivé les mains dans les poches, dans une salle vide. Cela commence par le choix de la salle (et sa réservation éventuelle), puis la vérification du matériel (que l'on met de côté, car un autre animateur peut s'en servir entre-temps). Pendant l'activité, l'animateur-trice est responsable du matériel et des locaux. Si l'activité est salissante, elle prévoit des moyens de protection pour le mobilier (papier journal, plastique...) et pour les enfants (blouses, vieilles chemises). Il est conseillé d'investir les enfants dans la préparation et le rangement de l'activité afin que cela devienne une habitude. Les enfants ne doivent pas se sentir contraints de ranger. Les animateurs ont donc pour rôle d'intégrer la préparation et le rangement dans les activités.

La posture de l'animateur-trice lors de l'activité peut être très différente, à la fois selon les activités et les buts recherchés. On peut classer ces méthodes pédagogiques de la façon suivante :

- **Faire faire** : l'animateur-trice demande un type de réalisation précis, ou impose un modèle, ou organise des exercices, cela correspond souvent à une situation d'apprentissage d'une technique précise. Cette attitude s'impose dans certains cas (par exemple pour progresser rapidement, pour l'apprentissage d'une technique sportive, manuelles, artistiques spécifiques...)
- **Faire avec** : les enfants et l'animateur réalisent ensemble (création collective) ou chacun de leur côté. L'animateur est à la disposition des enfants pour réfléchir avec eux (comment faire une cabane avec tous ces vieux tissus?)
- **Laisser faire** : l'animateur assure une présence et laisse les enfants mener leur jeu, leur activité, leurs matériaux et leur façon de faire.
- **Favoriser** : l'animateur intervient en créant un milieu riche pour susciter des idées de réalisations spontanées chez les enfants. Il peut être présent pour aider ces réalisations, mais son intervention principale est avant l'activité, en aménageant le milieu de telle sorte qu'il induise des activités riches.

Il n'y a pas de bonne attitude valable en toutes circonstances. Il y a des attitudes différentes, qui peuvent cohabiter, se succéder, se compléter.

## LES REPAS :

Pour que le repas soit un temps d'animation à part entière, les animateurs déjeunent avec les enfants. Il s'agit de travailler sur la découverte du goût et l'apprentissage de la vie en collectivité. C'est aussi un moment où les animateur-trices dialoguent et prennent le temps d'échanger avec les enfants.

Fonctionnement :

Mise de table par les enfants, un tableau d'affichage sera rempli chaque début de semaine afin de repérer qui mettra la table chaque jour.

Le service pour les toucans, jaguars se fait dans des plats pour chaque table.

Mise en place de responsable à chaque table : service, eau, pain, débarrassage, nettoyage, responsable « bon déroulement »

Nettoyage des tables par les enfants, des seaux et lavettes seront mis à disposition.

Le tri des déchets : sur chaque table, il y aura 3 barquettes (recyclage, déchets, compost) afin de sensibiliser les enfants.

## LES TEMPS LIBRES :

**« Laisser jouer » l'enfant est différent du « laisser faire ».**

C'est pourquoi notre présence dans ces moments-là a du sens et notre place et nos attitudes conditionnent l'accès au jeu libre dans un climat de sécurité.

De plus, il est indispensable de penser l'espace pour favoriser l'appropriation du jeu libre par l'enfant.

L'observation, l'écoute et la verbalisation sont des outils que les animateur-trices utilisent au quotidien.

Ayant conscience de ce qui se joue dans ces temps de jeu libre, nous sommes attentives à notre positionnement dans l'espace, à l'accompagnement par le regard, par nos attitudes et par les mots.

Le jeu libre génère chez l'enfant de la créativité, de l'autonomie (l'enfant est alors acteur de son développement) et du plaisir. Le jeu libre intervient dans la construction de soi, l'enfant se découvre dans la relation à l'autre au travers du jeu. Il développe également la confiance en lui en jouant à son propre rythme et en jouant seul.

## LES TEMPS CALMES :

Un moment calme est nécessaire après le déjeuner. Pour ceux qui font la sieste, il est important de leur faire passer ce moment comme un temps privilégié et non comme une punition. C'est pourquoi les animateur-rices ne doivent pas dire des petites phrases comme « si tu ne finis pas ton

assiette tu iras à la sieste!» ou «si tu n'es pas sage tu iras à la sieste!» Ceci est du chantage et fait passer la sieste comme une punition. C'est un moment qu'il faut rendre chaleureux avec une histoire, un conte ou de la musique relaxante.

La durée du temps calme est variable selon l'âge et la fatigue. La fatigue des enfants ne se manifeste pas forcément par un endormissement : elle est souvent reconnaissable par des tensions dans le groupe (énervement, violence, chagrin, irascibilité). C'est donc aux animateurs d'adapter le temps calme par rapport à la fatigue et l'attente des enfants (sieste / repos / lecture / jeux de société / activité calme/ discussion / ateliers...). C'est un moment où l'enfant est libre de faire ce qu'il veut (se détendre / jouer / créer / dessiner...) tout en respectant les autres.

### **LA SIESTE (pour les ouistitis) :**

Installation de la sieste à 11h30 par l'animateur-trice qui sera en charge de la surveillance de celle-ci (1 référent-e par semaine).

Chaque lundi, nous mettons des draps propres et des étiquettes avec le nom des enfants sur chaque lit.

Un cahier de sieste est mis en place, afin d'assurer la transmission aux parents, on y inscrit le nom de l'enfant et le temps de sieste de chacun-es.

Si certain-es enfants ne s'endorment pas, ils peuvent se lever afin de rejoindre le groupe après un temps de repos de 30/45min.

Chaque jour, après la sieste, les lits sont rangés par la personne référente.

Chaque vendredi tous les draps, couvertures et taies d'oreiller sont mis à laver.

### **LES RÈGLES DES VIES, LES SANCTIONS :**

Les règles de vie sont établies entre l'équipe d'animation et les enfants. Nous les abordons différemment selon les tranches d'âge. Nous tenons à ce que les enfants perçoivent ces règles comme le moyen « d'une vie plus agréable en collectivité » et non de façon restrictive. Ces règles évoquent le respect des individus (adultes et enfants), des locaux et de l'environnement.

L'animateur-trice est tenu de faire respecter les règles de vie du centre. Pour faire respecter ces règles, l'animateur-trice doit dans un premier temps se faire respecter lui/elle-même, donc avoir de l'autorité. L'autorité implique des droits, mais aussi des devoirs. Les devoirs de l'animateur-trice sont ceux de sa fonction : disponibilité, attention, affection, compétences... Ils peuvent être exercés différemment selon la personnalité des animateur-trices. Mais ils sont indispensables à la reconnaissance de l'autorité de l'adulte par les enfants. A l'aide de patience et d'attention, un-e animateur-trice « qui n'en impose pas » aura rapidement plus d'autorité que n'en aura le « grand costaud » ou encore la personne qui hurle à longueur de journée. Un animateur reconnu est un animateur respectueux des règles et des gens et juste dans ses décisions. « Avoir de l'autorité » : n'est ni un don naturel réservé à quelques heureux privilégiés, ni une attitude à sens unique visant à imposer cette autorité. C'est un comportement de tous les instants qui amène les enfants à

reconnaître l'autorité en respectant l'animateur-trice pour ce qu'il leur apporte. Elle permet à l'enfant de se construire une image « d'un comportement idéal ».

L'autorité doit être distinguée de l'autoritarisme. L'autoritarisme est une façon autoritaire d'exercer un pouvoir en se donnant des droits non légitimes. On s'enferme alors dans des rapports de force, on commet des actes de moins en moins justifiés. Une telle attitude amène les enfants à reconnaître de moins en moins celui qui exerce le pouvoir. C'est pourquoi l'équipe d'animation doit bien faire la différence entre une sanction et une punition :

- La dimension répressive qui concrétise le pouvoir du fort (l'adulte) sur le faible (l'enfant) : on est alors dans le registre de la punition
- La dimension réparatrice qui est justifiée par des règles connues par tous (adultes et enfants) et acceptées par avance : on est alors dans le registre de la sanction.

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

### Assurer la sécurité physique

- Le groupe est compté et REcompté autant de fois que nécessaire. Lors des pauses ou des changements d'équipes, on informe son-sa collègues du nombre d'enfants présents.
- Lors des déplacements extérieurs, les enfants sont rangés, un animateur-trice devant et un animateur-trice derrière qui ferme le groupe quand c'est possible. Si seul-e avec son groupe, l'animateur se place derrière le groupe et donne les consignes aux enfants de devant.
- A chaque fois que l'on quitte les lieux, on vérifie qu'il ne reste aucuns enfants aux toilettes.
- Les enfants doivent être inscrits sur les listings.
- S'assurer chaque matin que vous disposez des fiches sanitaires des enfants que vous allez encadrer. **Il est important de les lire afin de s'assurer des spécificités de chacun-e-s (allergies, régimes alimentaires...)** Le soir ou en fin de semaine on les range dans le classeur (plus sympa pour les collègues !)
- Vérifier les trousse à pharmacie (complète, les dates de péremptions).
- **Ne pas laisser les enfants seuls dans une salle ou en extérieur.**
- Veillez aux objets dangereux. Ils ne doivent pas être à portée des enfants
- Avant de quitter son poste, on s'assure que les effectifs d'encadrements sont bien respectés.

### Et morale de l'enfant

- **Être disponible à l'écoute des enfants**, soigner les bobos... même les plus anodins (parfois

c'est simplement un besoin d'attention et d'écoute).

- Être médiateur au sein du groupe d'enfants : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie (elles peuvent être amenées à évoluer et modifier en concertation avec les enfants), être à l'écoute tout en facilitant les échanges et le partage.
- **Ne pas crier**, il vaut mieux arrêter une activité ou un jeu pour faire un retour au calme et rappeler les règles.
- Les échanges entre animateurs-trices au sujet des enfants ou parents se font dans une pièce fermée et non devant le groupe
- Bannir toutes formes de punitions et favoriser les sanctions (aussi une discussion et une explication sur la faute commise sont importantes pour les enfants).



On peut aussi affirmer que la sanction à toute sa place dans le processus éducatif, que le rappel de la loi et le respect de la règle fait partie de la construction de la personne.

## Proposer des activités ou permettre aux enfants de pratiquer de l'activité en autonomie

- Nous proposons des animations aux enfants ou nous leur permettons de se créer une activité en mettant du matériel à disposition...
- Nous restons à disposition pour accompagner les enfants dans leurs envies d'activité et/ou de projets, cela peut aussi passer par l'observation des enfants.

## Assurer la vie quotidienne et les activités

- **Respecter et faire respecter les locaux, le matériel !**

- **Assurer le rangement !!!! Dans un centre, le rangement a du sens pour l'organisation de la vie collective.** C'est transformer en acte des idées éducatives sur le respect de l'autre et des autres. Pour le rangement avec les enfants, nous les accompagnons, nous n'ordonnons pas de ranger !

### **Accompagner des projets à l'initiative des enfants**

- Permettre aux enfants de pouvoir prendre des décisions, d'exprimer ses envies, de faire évoluer le cadre.
- Recueillir les envies des enfants afin de pouvoir construire ensemble. En proposant par exemple chaque matin, après le goûter des temps d'échanges (quoi de neuf ? des « réunions d'enfants ») ... Pour ces temps il est important de penser à différentes formes d'expression (écrites, oral... nous n'avons pas tous la même facilité à prendre la parole au sein d'un groupe) Mais aussi réfléchir à la distribution de paroles (bâton, tour de tables... comment chacun-e-s peut s'exprimer ? et non pas que les « leaders » ...)